

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLES

ÉPREUVE TERMINALE N° 3

ÉTUDE DE THÈMES TECHNIQUES

Option : Services

Spécialité : Services aux personnes

Durée : 2 h 30

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte **9** pages

Les annexes A, B et C sont à rendre avec la copie

SUJET

L'assistante maternelle

Madame LAPIERRE est assistante maternelle à son domicile. Elle accueille actuellement trois enfants : Jules 6 mois, Cloé 18 mois et Théo 2 ans $\frac{1}{2}$.

I. Pour exercer sa profession, Madame LAPIERRE a obtenu un agrément.

Le document 1 présente l'importance de l'aspect relationnel, qui est une des caractéristiques du métier d'assistante maternelle. (14 points)

1.1- Lister cinq autres compétences nécessaires pour exercer le métier d'assistante maternelle, en plus de l'aspect relationnel évoqué dans le **document 1**.

1.2- Citer quatre capacités requises au niveau relationnel dont l'assistante maternelle doit faire preuve pour chaque situation professionnelle présentée par le **document 1**.

1.3- Préciser qui délivre l'agrément.

1.4- Enumérer quatre conditions nécessaires pour l'obtention de l'agrément.

II. Cloé a reçu, hier, un rappel de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.

Le document 2 présente l'évolution de la quantité d'anticorps lors d'une vaccination comportant deux injections. (8 points)

2.1- Définir le terme « anticorps ».

2.2- Nommer la cellule immunitaire produisant les anticorps.

2.3- Décrire, à l'aide du **document 2**, l'évolution de la quantité d'anticorps lors d'une vaccination.

2.4- Justifier, à l'aide du **document 2**, l'affirmation suivante : « La vaccination stimule la mémoire immunitaire ».

La vaccination et la sérothérapie constituent deux méthodes de protection contre les agents pathogènes. Chacune d'entre elles a ses propres caractéristiques.

2.5- Compléter l'**annexe A**, qui est à rendre avec la copie.

III. Depuis sa naissance, Jules a reçu essentiellement une alimentation lactée. (9 points)

3.1- Citer les deux modes d'allaitement pouvant être utilisés pour nourrir un bébé.

3.2- Donner deux avantages et deux inconvénients de chacun de ces modes de nutrition.

3.3- Préciser, en justifiant la réponse, quel est le mode d'allaitement qui permet à l'enfant d'être le mieux immunisé.

IV. La mère de Jules a arrêté de l'allaiter lorsqu'il avait quatre mois car elle reprenait son travail. Actuellement, Jules est nourri au lait infantile, en complément de l'introduction de certains aliments. Il séjourne de 9h00 à 18h00 chez Madame LAPIERRE.

Madame LAPIERRE doit assurer les repas des enfants pendant la journée. Avant chaque repas, elle met Jules dans la chaise haute, dans sa cuisine.

Le document 3 présente un extrait d'une étiquette d'un lait infantile. (10 points)

4.1- Citer trois principes de sécurité que Madame LAPIERRE doit respecter pour elle même quand elle met Jules dans la chaise haute afin d'éviter de se faire mal.

4.2- Indiquer, à l'aide des données fournies par le **document 3** et des connaissances, ce qui peut faire varier le nombre de biberons par jour.

4.3- Indiquer, à l'aide des données fournies par le **document 3** et des connaissances, ce qui peut faire varier la dose de lait en poudre utilisée pour préparer un biberon.

Jules a une masse corporelle de 6,8 kg.

4.4- Indiquer, à l'aide **document 3**, la quantité d'eau à utiliser pour préparer un biberon pour Jules.

4.5- Indiquer, à l'aide du tableau fourni par le **document 3**, la dose de lait en poudre à ajouter pour préparer un biberon pour Jules.

4.6- Indiquer, à l'aide du **document 3**, le nombre de biberons que Madame LAPIERRE donne à Jules chaque jour.

Madame LAPIERRE utilise de l'eau en bouteille pour faire les biberons.

4.7- Préciser combien de temps Madame LAPIERRE peut conserver une bouteille d'eau ouverte.

4.8- Indiquer l'âge à partir duquel il est possible d'introduire des fruits et des légumes dans l'alimentation des bébés.

4.9- Préciser le principal intérêt nutritionnel des fruits et légumes.

4.10- Citer les deux groupes d'aliments les plus favorables pour la croissance et le développement musculaire d'un enfant.

V. Madame LAPIERRE a observé que Chloé a quelques caries qui se développent sur ses dents de lait. Elle est étonnée, car elle fait attention à ne pas proposer de bonbons aux enfants malgré leur forte demande. Chloé ne peut pas s'endormir sans son biberon de lait. (5 points)

- 5.1- Relevez dans le document 4 le nom usuel de l'aliment responsable de la carie dentaire.
- 5.2- Indiquez le nom scientifique de sa famille.
- 5.3- Nommez la molécule rajoutée à certaines boissons portant souvent l'appellation « sucre de table » qui a comme formule brute $C_{12}H_{22}O_{11}$.
- 5.4- Ecrire l'équation-bilan de l'hydrolyse de cette molécule dans l'organisme lors de la digestion.
- 5.5- Nommer un des produits de cette hydrolyse.

VI. L'alimentation doit couvrir l'ensemble des besoins énergétiques et nutritionnels de l'organisme. Ce dernier comprend différents niveaux d'organisation structurale et fonctionnelle. (7 points)

- 6.1- Compléter l'annexe B, qui est à rendre avec la copie, en suivant les consignes fournies sur cette dernière.

La majorité des cellules ont une organisation commune. Elles utilisent des biomolécules similaires pour assurer leurs fonctions vitales.

Le document 5 présente un schéma de cellule humaine.

- 6.2- Ecrire sur la copie les légendes correspondant aux numéros du document 5.
- 6.3- Nommer l'organe responsable de la respiration cellulaire.
- 6.4- Ecrire l'équation-bilan complète et équilibrée de la respiration cellulaire.

VII. Après le repas de midi, Madame LAPIERRE fait la vaisselle. (8 points)

- 7.1- Donner le nom de la famille de produits d'entretien qu'elle utilise pour faire la vaisselle.
- 7.2- Préciser le mode d'action de cette famille de produits d'entretien.
- 7.3- Présenter trois autres familles de produits qu'elle a dans son placard, en précisant les surfaces sur lesquelles elle les emploie.

VIII. Après la sieste, Madame LAPIERRE décide de proposer à Chloé et Théo une activité libre d'intérieur qui développe la motricité fine. (15 points)

- 8.1- Définir le terme « motricité fine ».
- 8.2- Proposer deux types d'activités faisant appel à la motricité fine.
- 8.3- Choisir une des deux activités pour compléter la fiche technique de l'annexe C, qui est à rendre avec la copie.
- 8.4- Expliquer l'expression « acquisition du schéma corporel » que Madame LAPIERRE doit connaître afin de proposer des activités adaptées à Chloé et à Théo.

IX. Chloé vient toujours avec son doudou chez l'assistante maternelle. (4 points)

- 9.1- Donner une appellation plus professionnelle du terme « doudou ».
- 9.2- Expliquer les rôles de celui-ci.

DOCUMENT 1

Les relations parents-assistant maternel

Parents et assistants maternels, employeurs et employés, se doivent d'entretenir des relations « saines » et de confiance pour la pérennité de l'accueil de l'enfant.

Les relations parents-assistants maternels sont essentielles puisqu'elles conditionnent la pérennité de l'accueil de l'enfant. Aussi, les parents comme les assistants maternels doivent-ils tout faire pour que s'établisse un climat de confiance favorable à l'épanouissement de l'enfant, pour la satisfaction de tous.

La première rencontre :

La première visite des parents chez l'assistant maternel est importante. En effet, c'est sur ce premier regard qu'ils se forment une opinion. Il faut soigner ce premier rendez-vous et répondre au questionnement des parents avec patience et professionnalisme et sans jugement aucun. Après avoir écouté les parents, l'assistant maternel peut développer son projet éducatif habituel en l'adaptant, dans la mesure du possible, aux souhaits des parents. Si des incompatibilités apparaissent, il vaut mieux renoncer à cet accueil plutôt que de mettre en péril sa stabilité, toujours dommageable aux enfants. L'enfant est accueilli au domicile privé, qui devient professionnel le temps de l'accueil puisqu'une partie de cet espace familial se trouve mis à la disposition de l'enfant et des parents lors du « passage de relais ».

La visite des lieux où l'enfant passera habituellement ses journées permet aux parents de visualiser et de l'imaginer à différentes périodes de la journée, comme à l'heure du repas, de la sieste ou au moment des jeux.

La signature du contrat est très importante. Cela conditionne l'ensemble de l'accueil car le contrat définit l'accord entre les deux parties sur les horaires, la rémunération, les congés payés... remplir un contrat prend du temps, mais il s'agit d'une tranquillité gagnée pour les années à venir en évitant la plupart des litiges éventuels.

L'adaptation :

L'adaptation est un moment important, puisqu'il permet de concrétiser la séparation entre le bébé et ses parents. Souvent, la mère a des difficultés à confier ce qu'elle a de plus précieux : il faut la rassurer en lui montrant que le professionnel ne veut pas empiéter sur son rôle et que, pour l'enfant, sa maman sera toujours la meilleure des mamans et que les parents restent ses premiers éducateurs.

Les retrouvailles :

Les retrouvailles du soir sont souvent un moment particulier et parfois complexe, l'enfant voulant satisfaire à la fois l'assistant maternel et son parent en signifiant qu'il a passé une bonne journée avec le premier et qu'il est heureux de retrouver le second - sentiments contradictoires difficiles à maîtriser, qui lui font faire n'importe quoi et, de préférence, ce qu'il ne fait pas d'habitude. L'assistant maternel doit se positionner de façon très précise et clore la relation avant l'arrivée du parent, tout en sachant qu'il conserve la responsabilité de l'enfant pendant cette période de cohabitation avec les parents.

C'est aussi le moment de faire participer les parents à la journée de leur enfant, bien au-delà du « bien bu, bien mangé, bien dormi ». Il est souhaitable de relater des anecdotes précises afin d'illustrer des instants particuliers. Pour éviter que ce moment délicat ne s'éternise, on peut prévoir un « carnet » propre à l'enfant dans lequel sera inscrit l'essentiel de sa journée.

Tout au long de l'accueil, et en fonction de la personnalité de chacun, l'assistant maternel devra paraître suffisamment « professionnel » pour que le parent soit conforté dans son choix sans qu'il se sente en échec. Le professionnel doit donc être vigilant et préciser que l'on obtient pas les mêmes résultats avec ses propres enfants et avec ceux des autres, et que ces derniers sont toujours plus sages chez un tiers que chez leurs parents. L'assistant maternel garde à l'esprit qu'il n'est qu'un maillon de la chaîne participant à l'éducation de l'enfant, mais que les parents en sont le fil conducteur qui le conduira à l'âge adulte et le suivra longtemps.

Il est recommandé de ne pas entretenir une relation familière avec ceux qui sont, avant tout, les employeurs et conserver une distance obligeant chacun à respecter le territoire de l'autre. Il ne faut pas oublier que certains petits noms (« tata ») désignent une relation familiale, aussi l'assistant maternel préfère-t-il être nommé par son prénom que l'enfant adapte à son langage, et ainsi lever toute ambiguïté.

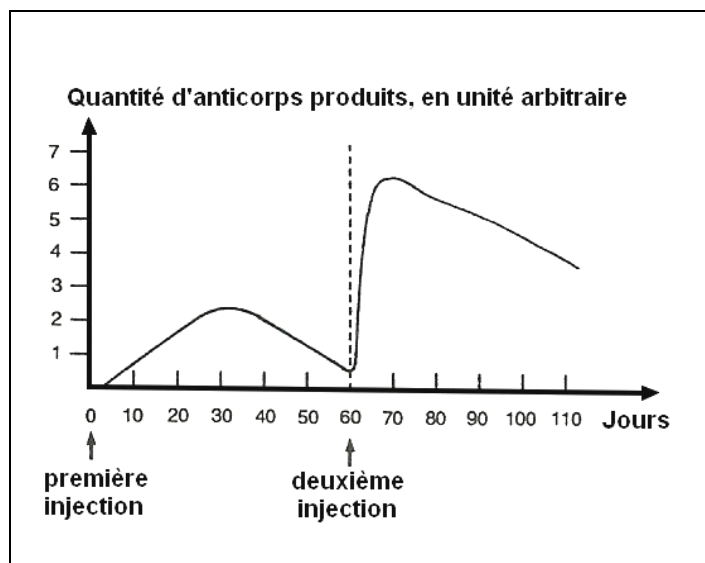
Conclusion

Dialogue, respect et transparence sont les maîtres mots pour entretenir la confiance qui doit s'établir dans cette relation parents employeurs-assistant maternel tout au long de l'accueil. Ensuite, rien n'empêche, lorsque l'accueil est terminé, que les relations deviennent amicales, car il s'agit d'une autre histoire.

Marie France Le Gougec, dans *Métiers de la petite enfance*, n° 148, mars 2009

DOCUMENT 2

Evolution de la quantité d'anticorps lors d'une vaccination comportant deux injections



DOCUMENT 3

Extrait d'une étiquette de lait infantile

Masse moyenne de l'enfant, en kg	Age	Volume d'eau à utiliser, en ml	Nombre de mesures de poudre à ajouter	Nombre de biberons par 24 heures
3,6	2 à 4 semaines	90	3	7
4,1	1 à 2 mois	120	4	6
4,9	2 à 3 mois	150	5	5
5,7	3 à 4 mois	180	6	5
6,4	4 à 5 mois	210	7	4
7	5 à 7 mois	210	7	4

DOCUMENT 4

Particularités de la carie de la petite enfance, ou carie du biberon

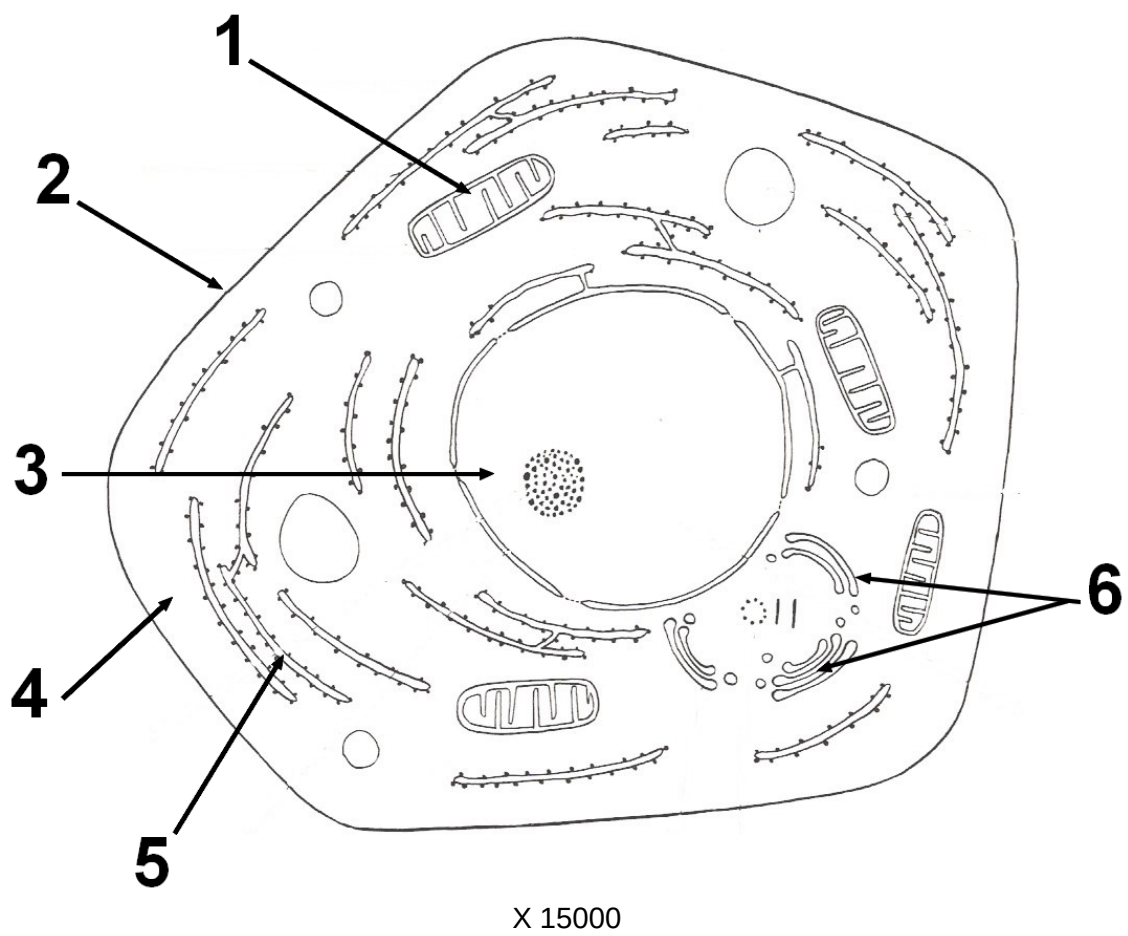
La cause principale de la carie de la petite enfance est la consommation fréquente de liquides contenant des sucres. Presque tous les liquides consommables contiennent des sucres, à part l'eau pure. Ainsi, le lait en poudre contient des sucres naturels qui pourraient déclencher la carie du biberon s'ils sont en contact prolongé avec les dents. Si le liquide a, de surcroît, du sucre ajouté, comme dans les boissons aux fruits, les liqueurs douces ou l'eau sucrée, le risque de développer la carie du biberon s'accroît encore plus.

Le contenu du biberon n'est pas la seule cause de caries, mais la fréquence à laquelle on donne le biberon à un bébé, et la durée du contact entre une dent et un liquide sucré entrent également en jeu.

Source : extrait de l'article « Carie du biberon » WWW.Wikipedia.org

DOCUMENT 5

Schéma de cellule humaine



MEX

Nom :
(EN MAJUSCULES)
Prénoms :

Date de naissance : 19

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
EXAMEN :

Spécialité ou Option :

EPREUVE :

Centre d'épreuve :

Date :

N° ne rien inscrire

ANNEXE A (à compléter et à rendre avec la copie)

N° ne rien inscrire

Caractéristiques	Vaccinothérapie	Sérothérapie
Composition		
Début de la protection	retardée	
Durée de la protection		
Utilisation		curative

MEX

Nom :
(EN MAJUSCULES)
Prénoms :

Date de naissance : 19

Spécialité ou Option :

ÉPREUVE :

Centre d'épreuve :

Date :

N° ne rien inscrire

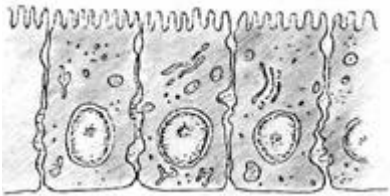
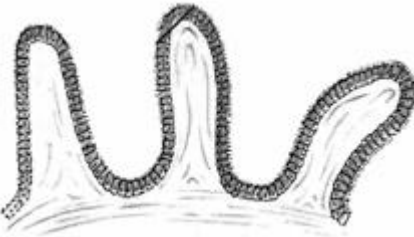
ANNEXE B (à compléter et à rendre avec la copie)

N° ne rien inscrire

Consignes :

1) Écrire les niveaux d'organisation correspondant aux lettres a, b, c, d, e.

2) Écrire, dans le tableau situé sous les schémas, les niveaux d'organisation présentés dans cette annexe en les classant selon un ordre croissant de taille.

 X 600	 X 0,1	 X 0, 3
a :	b :	c :
 d :	 X 100 e :	

Nom du niveau d'organisation					
	Ordre croissant de taille →				

MEX

Nom :
(EN MAJUSCULES)
Prénoms :

Date de naissance : 19

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
EXAMEN :

Spécialité ou Option :

EPREUVE :

Centre d'épreuve :

Date :

N° ne rien inscrire

ANNEXE C (à compléter et à rendre avec la copie)

N° ne rien inscrire

FICHE TECHNIQUE

Titre de l'activité :

Caractéristiques du public :	
Objectifs à atteindre :	
Matériel nécessaire :	
Déroulement :	Avant Pendant Après
Rôle de l'animateur :	
Bilan :	